



FORMATION

[FORMATION] Organiser une manifestation exceptionnelle et ecoresponsable

Organiser un évènement ouvert au public est toujours un beau moment fédérateur, mais quand il faut s'y atteler, plein de questions restent en suspend et un tas de démarches sont à faire : gestion des bénévoles, déclarations, obligations et autorisations, assurance...

Venez découvrir tout ce qu'il faut anticiper pour que votre évènement se déroule sereinement.

Objectifs :

- Connaître le cadre règlementaire
- Savoir construire, gérer et évaluer son évènement
- Acquérir des outils de gestion
- Mettre en place un évènement écoresponsable

Contenus :

- Le cadre juridique des manifestations exceptionnelles
- Règlementation applicables à la vente de boissons et produits alimentaires
- Les autres évènements particuliers

Pour qui ? Bénévole ou dirigeant.e associatif.ve aindinois.e

Intervenante : Marie SARRON BELIN, Chargée de point d'appui à la vie associative à l'AGLCA

Durée : 2h30

Participation : Gratuit sur inscription

Visio : Vous ne pouvez pas vous déplacer ? La formation peut être accessible en visioconférence sur demande (formulaire d'inscription).

Date : mardi 11 mars 2025 à 18h00

Lieu : Maison de la Culture et de la Citoyenneté - MCC - 4 allée des Brotteaux 01000 Bourg-en-Bresse

Retrouvez toutes nos formations sur www.aglca.asso.fr

Infos / Inscriptions

Naïla Barboucha
04 74 23 29 43
formation@aglca.asso.fr



La Région Auvergne-Rhône-Alpes soutient ce programme à hauteur de 11000€